

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

②

N° 80 18028

⑤

Joint antipollution sur moteurs à combustion.

⑤

Classification internationale (Int. Cl.³). F 02 M 29/04; F 02 B 75/10.

②

Date de dépôt..... 14 août 1980.

③③ ③② ③①

Priorité revendiquée :

④

Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 7 du 19-2-1982.

⑦

Déposant : GOGNEAU Achille, résidant en France.

⑦

Invention de : Achille Gogneau.

⑦

Titulaire : *Idem* ⑦

⑦

Mandataire :

1 Joint antipollution pour moteurs à combustion.

La présente invention concerne les systèmes de lutte contre la pollution des moteurs à combustion et l'économie de carburant.

5 Dans des dispositifs connus, certains appareils utilisent un apport d'eau, d'autres appauvrissent le mélange carburant comburant par une prise d'air additionnel, ce qui entraîne un certain préjudice au moteur.

D'autres appareils sont d'une complexité et d'un coût qui
10 découragent l'utilisateur. Le joint anti-pollution selon l'invention permet d'éviter ces inconvénients. Il se présente sous l'aspect d'un joint placé entre le carburateur et la pipe d'admission. Dans ce joint un peu plus épais
11 qu'un joint du commerce, est incorporé le système de grilles faisant atomisation du mélange carburant comburant. Selon une première variante, le système de grilles faisant atomisation peut être un grillage simple dont la grosseur
15 des mailles est étudiée suivant la cylindrée du moteur.

Selon une deuxième variante le système de grilles faisant atomisation peut être plusieurs grillages plaqués les uns sur les autres ou séparés par quelques millimètres. Ces grillages étant placés judicieusement pour obtenir le
20 maximum d'efficacité. Selon une 3^e variante le système de grilles faisant atomisation, peut être tous produits provoquant un brassage, tamisage atomisation du mélange carburant comburant. Le dispositif selon l'invention permet en utilisant la dépression et la vitesse du mélange car-
25 burant comburant provenant du carburateur de brasser, tamiser, atomiser ce mélange. La combustion est améliorée, le taux de CO devient pratiquement nul, le rendement du moteur est amélioré ; il y a économie de carburant.

Les dessins annexés représentent 1 une vue en coupe longitudinale, une coupe AB 2 vue de dessus, une coupe AB 3
30 vue de dessous. Tel qu'il est représenté le dispositif comporte 3 joints ordinaires de carburateur 1 - 2 grilles superposées 2, placées l'une droit fil 3, l'autre 4 inclinée par rapport à l'axe de la lère grille droit fil.

35 Toute disposition des grilles est acceptable si l'on tient compte de l'efficacité.

1 Quand un moteur sur lequel le dispositif est adapté est
en marche, la dépression des cylindres appelle le mélange
carburant comburant produit par le carburateur. Ce
mélange est animé d'une grande vitesse, passe à travers
5 les centaines trous des grilles, il y a brassage, tami-
sage, atomisation du mélange. Le dispositif, objet de
l'invention, peut être utilisé dans tous les cas où une
diminution de la pollution est recherchée, ainsi que
l'amélioration du rendement d'un moteur et une économie
10 de carburant. Il peut être utilisé dans l'automobile et
sur tous les moteurs à combustion.
Des applications particulièrement intéressantes peuvent
être la lutte contre la pollution des moteurs d'automobiles
et l'économie d'énergie.

RENDICATIONS

- 1 1 Joint antipollution placé sur un moteur à combustion entre le carburateur et la pipe d'admission caractérisé par le fait qu'il comporte un système de grilles atomisant le mélange carburant comburant.
- 5 2 Joint antipollution selon revendication 1 caractérisé en ce que le moyen antipolluant est un système de grilles atomisant le mélange carburant comburant incorporé dans des joints 1 placé entre le carburateur et la pipe d'admission du moteur.
- 10 3 Joint antipollution selon revendications 1 et 2 caractérisé en ce que le moteur en aspirant le mélange carburant comburant l'oblige à passer par les orifices du système 3 - 4 ce qui provoque un brassage, tamisage atomisation des molécules du carburant comburant.
- 15 4 Joint antipollution selon revendications 1 - 2 - 3, caractérisé en ce que le moyen d'atomisation du mélange peut être un simple grillage 3 ou plusieurs grilles 3 - 4 superposées disposées d'une façon judicieuse. L'épaisseur des mailles du grillage étant fonction de
- 20 la cylindrée du moteur.
- 5 Joint antipollution selon revendications 1 - 2 - 3 - 4 caractérisé en ce que le moyen d'atomisation du mélange carburant comburant peut être tout produit provoquant le brassage, tamisage, atomisation des molécules
- 25 du mélange carburant comburant.

PL 1/1

